

DAB : la guerre des banques continue



A l'heure du mouvement des « gilets jaunes » et dans la perspective des élections municipales, le pouvoir politique fait pression afin que les banques maintiennent des distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers tout le territoire.

Fin 2018 les sénateurs ont débattu d'une proposition de loi sur la désertification bancaire. Avant l'été la Banque de France doit dresser une cartographie précise des DAB.

Devant cette exigence les grandes banques contre-attaquent (tel un empire...) et souhaitent mettre davantage à contribution leurs meilleurs ennemis (qui sont parfois leurs filiales) : les banques en ligne et autres « néobanques ».

Ces nouveaux acteurs ne disposent généralement pas d'un réseau de DAB en propre. La situation est d'autant plus absurde, que les néobanques proposent bien souvent des cartes gratuites ou à prix très faible. Or, leurs clients peuvent très bien retirer des espèces à l'un des 55.000 distributeurs installés en France. Pour les « historiques », l'objectif affiché est clair: parvenir à augmenter la commission que doivent leur verser leurs concurrents (qui utilisent la stratégie du coucou) quand les clients de ces derniers utilisent leurs infrastructures.

Reste que toucher à ces tarifs interbancaires est très sensible. L'Autorité de la concurrence française veille au grain. Il y a quelques années, elle s'est penchée sur les commissions liées aux transactions par carte, notamment celles liées aux retraits et a voulu s'assurer que derrière la fixation en commun de ces commissions par les grandes banques réunies au sein du Groupement des Cartes Bancaires (GIE CB) ne se cachait pas une entente dommageable aux consommateurs.

En 2011 le Groupement a finalement consenti à une baisse de 20% fixant le montant des commissions de retrait à 57 centimes d'euros. Même s'il a été libéré de ses engagements au bout de quelques années, ce niveau de commission interbancaire s'applique toujours.

La partie jouée par les banques traditionnelles semble loin d'être gagnée car l'augmentation des ne semble pas dans le sens de l'histoire et il est difficile de déterminer le bon niveau de commissionnement pour l'ensemble du réseau.

Afin de maîtriser les coûts les banques ont recours à l'externalisation de la gestion des automates et non plus simplement leur alimentation. La chasse aux économies est d'autant plus

pressante que la baisse des paiements en espèces pèse sur la rentabilité des distributeurs.

Cette solution n'est bien sûr pas miraculeuse et n'empêche pas la réduction du parc.

Comme les services publics, les médecins, les commerces, les DAB continueront à disparaître dans les communes rurales.